

BARÈME DE FRAIS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE 2024

Nouveaux tarifs au Québec à compter du 1er avril indiqués **en gras souligné**

Autres nouveaux tarifs à compter du 1er février indiqués **en gras**

PILES À USAGE UNIQUE

Type à usage unique (par unité)	CB	SK	MB	QC	Î.-P.-E.
AA	0.06 \$	0.05 \$	0.04 \$	<u>0.06 \$</u>	0.05 \$
AAA	0.04 \$	0.03 \$	0.02 \$	<u>0.04 \$</u>	0.04 \$
C	0.06 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.08 \$
D	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.10 \$
9V	0.06 \$	0.04 \$	0.04 \$	0.04 \$	0.06 \$
Bouton	0.02 \$	0.01 \$	0.01 \$	<u>0.02 \$</u>	0.02 \$
Petites piles primaires	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$
Piles primaires moyennes	0.25 \$	0.20 \$	0.20 \$	0.20 \$	0.25 \$
Grosses piles primaires	0.75 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.75 \$

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES

Rechargeables (par unité)	CB	SK	MB	QC	Î.-P.-E.
AA	0.15 \$	0.08 \$	0.07 \$	0.07 \$	0.10 \$
AAA	0.13 \$	0.07 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.09 \$
C	0.15 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.15 \$
D	0.20 \$	0.14 \$	0.14 \$	0.14 \$	0.20 \$
9V	0.15 \$	0.12 \$	0.12 \$	0.12 \$	0.15 \$
Bouton	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$
Petites piles rechargeables	0.10 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.10 \$
Piles rechargeables de taille moyenne	0.50 \$	0.45 \$	0.45 \$	0.45 \$	0.50 \$

**BARÈME DE FRAIS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE
 PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES**

Rechargeable (par unité)	CB	SK	MB	QC	Î.-P.-E.
Grosses piles rechargeables	2.50 \$	1.90 \$	1.90 \$	1.90 \$	2.00 \$
Source d'alimentation portative	1.25 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.75 \$
Batteries de remplacement ou batteries supplémentaires pour vélos électriques/trottinettes électriques*	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$

*Piles au lithium-ion uniquement. Pour les petites piles rechargeables scellées au plomb-acide, se référer au guide des produits (p.11)

QC PPSPA

Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

PPSPA (par unité)	QC
Petites	0.08 \$
Moyennes	0.45 \$
Grosses	1.90 \$

PRODUITS VENDUS AVEC DES PILES ET BATTERIES INCLUSES*

Produits vendus avec piles incluses	CB	SK	MB	QC	Î.-P.-E.
Outil de jardin **	N/A [^]	1.25 \$	1.25 \$	1.00 \$	2.00 \$
Outil de construction/renovation **		1.25 \$	1.25 \$	1.00 \$	2.00 \$
Détecteur de fumée et de monoxyde de carbone		0.10 \$	0.10 \$	0.06 \$	0.10 \$
Lampe de poche et projecteur portatifs		0.10 \$	0.10 \$	0.06 \$	0.10 \$
Jouet électronique		0.10 \$	0.10 \$	0.06 \$	0.10 \$
Vélos électriques, trottinettes électriques, skateboards électriques et hoverboards ****	N/A ^{***}	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$
Jouets à monter	N/A	N/A	0.45 \$	0.45 \$	0.50 \$

Notes

* Les écofrais s'appliquent aux piles vendues avec chaque produit, indépendamment de la chimie (primaire ou rechargeable) et du nombre de piles incluses.

** Un maximum de 2 écofrais pour les outils de jardin/construction/rénovation vendus en une trousse ou ensemble d'outils.

*** Pour les vélos électriques en CB, veuillez consulter le guide des produits spécifique à ce programme.

**** Piles au lithium-ion uniquement. Pour les petites piles rechargeables scellées au plomb-acide, se référer au guide des produits (p.11)

[^] En Colombie-Britannique, si un produit concerné (outils de jardin, outils de construction/rénovation, détecteurs de fumée et de CO, lampes de poche et projecteurs portables, et jouets électroniques) est vendu avec des piles autonomes supplémentaires ou en prime, un éco frais doit être appliqué à la ou aux piles supplémentaires.

Veuillez vous référer au Guide des Produits pour plus de détails.